

Droit public

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

- Hiérarchie des normes
 - Rapports entre les ordres juridiques
 - Protection des droits fondamentaux
 - Grands principes du droit de la fonction publique
 - Actes administratifs unilatéraux
 - Contrats administratifs
 - Marchés publics
 - Délégations de service public et contrats de partenariat
 - Responsabilité administrative
 - Droit de la propriété des personnes publiques
 - Contrôle du juge (CJUE, CEDH, CC, CE, CCass)
- Améliorer les connaissances des candidats à des concours de la fonction publique dans le domaine du droit public général (droit constitutionnel, droit administratif, droit de l'Union européenne, droit de la Convention européenne des droits de l'homme)
- Renforcer la connaissance des faits, concepts et mécanismes juridiques

Compétence à acquérir :

- Aptitude à l'analyse et au raisonnement juridiques
- Aptitude à extraire d'un dossier de divers documents (textes normatifs, jurisprudence, extraits de rapports publics, articles de doctrine, etc.) des éléments utiles à la construction du raisonnement
- Capacité à proposer des orientations argumentées et opérationnelles

Document susceptible de mise à jour - 16/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16